Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260611-D2026_79-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	26

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-79

L'an 2026, le 4 juin à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 29 mai 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 29 mai 2026

Présents (22) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Alexandra FRAYSSE, Aurore GINOUVES, Marie-Christine JAOUEN, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Jean-Yves NICOLAS, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND, Patrick URIEN

Absents ayant donné procuration (4) : Anne-Marie KERDRAON à Christian TROADEC, Didier GOUBIL à Rémi ROLLAND, Mickael THOMAS à Annie LE GUEN, Hélène GUILLEMOT à Isabelle AUFFRET

Absents (1): Paul BOUSSARD

A été nommé secrétaire : Annie LE GUEN

D 2026-79 ADIE : demande de contribution financière

Rapporteur : Patrice LE DU Technicien référent : Nathalie MILIN

Depuis 35 ans, l'ADIE, Association reconnue d'utilité publique, défend l'idée que la création d'entreprise doit être accessible à tous et toutes quel que soit leur niveau d'étude, leur genre, leur âge ou leur lieu d'habitation.

En 2025, dans le département du Finistère, l'ADIE a accompagné et financé, via des microcrédits professionnels et mobilité, 267 personnes qui n'ont pas accès au système bancaire classique, notamment des personnes éloignées de l'emploi qui trouvent dans l'entrepreneuriat une voie d'inclusion et d'emploi durable, mais aussi d'engagement et d'accomplissement personnel.
L'ADIE souhaite poursuivre cette dynamique pour qu'elle bénéficie vraiment à tous et toutes, dans les meilleures conditions possibles en développant leur activité sur le territoire de Poher communauté ; d'autant plus que leur action contribue au développement du tissu économique local tout en permettant de créer et de maintenir des emplois non délocalisables.

L'ADIE intervient également en finançant la mobilité des publics qui souhaitent accéder ou se maintenir en emploi salarié, frein très prégnant en milieu rural.

Au quotidien, les équipes de l'ADIE agissent sur le terrain, au coeur de notre territoire, pour :
• Financer et accompagner des entrepreneurs
• Soutenir des personnes pour qu'elles accèdent à l'emploi salarié en levant les freins à la mobilité

En complément de ces actions, l'ADIE se donne pour mission de développer l'entrepreneuriat des femmes en levant notamment les freins spécifiques à la création d'entreprise, mais aussi de rendre possible la transition écologique, en sensibilisant et accompagnant les entrepreneurs n'ayant ni les ressources financières, ni la connaissance de la réglementation, ni le réseau pour transformer leur modèle d'entreprise.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260611-D2026_79-DE

Pour leur permettre de développer leurs actions, l'ADIE sollicite une contribution financière à Poher communauté à hauteur de 2 500 euros pour l'année 2026.

Les membres du Conseil communautaire, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur le versement d'une contribution financière de 2 500 € à l'ADIE et autorisent le Président à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 08/06/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTE